

L'affaire Robert Boulin : deux nouveaux témoins

Nous venons d'apprendre que la juge en charge du dossier sur la mort du ministre Robert Boulin, dont le corps avait été retrouvé en 1979 dans la forêt de Rambouillet (Yvelines), a entendu deux témoins qui remettent en cause la thèse du suicide.

PAR JACQUES PRADEL, CHARLOTTE MERITAN

L'édito de Jacques Pradel

À la Une de *l'Heure du Crime*, les derniers rebondissements dans l'enquête sur la mort du ministre Robert Boulin, le 30 octobre 1979. Deux témoignages remettent en cause la thèse officielle du suicide...

Après un non-lieu prononcé en 1991, une nouvelle instruction a été ouverte le 11 septembre 2015, pour « enlèvement et séquestration, suivi de mort ou d'assassinat ». Et c'est dans ce cadre, que deux témoins, dont un n'avait jamais été entendu par la Justice, accréditent la thèse de l'assassinat.

Il s'agit d'un médecin urgentiste, arrivé le premier sur les lieux, au bord de l'étang Rompu, dans la forêt de Rambouillet, pour qui il était impossible que ce soit un suicide! Et d'un habitant de Monfort-Lamaury, qui a aperçu le ministre, passager dans sa propre voiture, accompagné de deux inconnus, 3 heures avant l'heure officielle de son décès.

La thèse du mensonge d'État resurgit. C'est celle de **Fabienne Boulin-Burgeat**, la fille de Robert Boulin, dont on entendra la réaction dans cette émission.

Nous ferons le point sur ce nouveau rebondissement de l'affaire, avec le journaliste d'investigation **Benoît Collombat**. Et **M**^e **Marie Dosé**, avocate de Fabienne Boulin, nous dira pourquoi elle demande maintenant que tous les documents concernant la mort du ministre soient officiellement déclassifiés par l'État...

Deux nouveaux témoins dans l'affaire Boulin

L'un de ces témoins, médecin urgentiste qui s'est rendu sur les lieux en premier, a indiqué que la position du corps n'était pas celle d'une personne noyée par suicide et qu'il présentait des traces dans le dos pouvant correspondre à celles de coups.

Un deuxième témoin a dit avoir croisé Robert Boulin le jour de sa mort, le 29 octobre 1979, à bord d'une Peugeot. Selon lui, l'ancien ministre occupait la place du passager, et était accompagné de deux hommes, l'un conduisant le véhicule, l'autre à l'arrière. Jacques Pradel et ses invités reviennent sur l'ensemble des zones d'ombres de cette affaire.

L'affaire Boulin, crime maquillé en suicide ?

Il y a 36 ans, le ministre du Travail Robert Boulin était retrouvé mort dans un étang proche de la forêt de Rambouillet. Une lettre retrouvée à ses côtés laisse penser qu'il s'agit d'un suicide. C'est en tout cas la conclusion officielle des enquêteurs. Pourtant, des années après, la famille de Robert Boulin reste persuadée que le ministre a été assassiné.

Le jeudi 10 septembre 2015 marque une première victoire pour la famille Boulin. Le parquet de Versailles a décidé d'ouvrir une information judiciaire pour « arrestation, enlèvement et séquestration suivi de mort ou assassinat ». Elle fait suite à la plainte déposée en mai par Fabienne Boulin-Burgeat, la fille de Robert Boulin.

À propos du livre Contre-enquête sur la mort de Robert Boulin

Le 30 octobre 1979, le corps de Robert Boulin est retrouvé dans un étang, près de la forêt de Rambouillet. On conclut immédiatement à un suicide. Le ministre n'aurait pas supporté d'être mis en cause dans une sombre affaire immobilière. Mais, dès ce moment, beaucoup s'interrogent et évoquent l'hypothèse d'un assassinat. Près de trente ans plus tard, l'affaire Boulin demeure une énigme irrésolue.

Ce livre est le fruit de cinq ans de contre-enquête. Son auteur a exploré toutes les archives, publiques ou privées, et interrogé plus d'une centaine de témoins.

Il fait apparaître un incroyable imbroglio judiciaire. Expertises sabotées. Disparitions en série de scellés pourtant indispensables à la recherche de la vérité. Enquêteurs et témoins qui mentent ou se dérobent à la justice. Confrontations jamais organisées...

Il révèle les coulisses d'une des affaires les plus explosives de l'histoire de la Ve République : Robert Boulin n'aurait-il pas été éliminé parce qu'il en savait trop sur le mode de financement du RPR ? De nombreux éléments troublants confortent aujourd'hui la thèse d'un règlement de comptes politique.

Le livre de Benoît Collombat jette une lumière crue sur des mœurs politiques qui n'ont, hélas, rien perdu de leur actualité.

NOS INVITÉS

Benoit Collombat, journaliste d'investigation à France Inter. Auteur du livre *Un homme à abattre : contre-enquête sur la mort de Robert Boulin* (Fayard) ; **Marie Dosé**, avocate au barreau de Paris. Avocate de Fabienne Boulin Burgeat ; Fabienne Boulin Burgeat, fille de Robert Boulin. ✓